

CE DO NC
Bulletin des Elu-es - N° 91
Avril 2015



Essentiels 2020

La direction nous a expliqué Essentiels 2020. Vu la longueur fleuve de cette présentation, nous avons regretté que contrairement à son habitude, la direction ne se soit pas contentée de présenter ce dossier sous la forme d'un « post-it » afin de gagner du temps.

«Le smartphone serait la télécommande de la vie»



Information Trimestrielle à l'Emploi (ITE) T4-2014

Cette information obligatoire nous a été présentée en même temps que le bilan social.

Quelques précisions sur ce dossier :

Fin décembre, les effectifs actifs de la DO sont de 4325 salariés dont 4300 CDI (2841 H et 1459 F) et 25 CDD.

L'insertion professionnelle est de 339 dont 248 apprentis et 91 contrats de professionnalisation (ce dernier en hausse de 72%). Ces derniers remplaçant progressivement les CDD et les intérim.

Moyenne d'âge des effectifs actifs CDI:
Femmes : 50,98 ans / Hommes : 51,47/
Age moyen 51,3 ans.

74,4% des salariés ont 50 ans et plus, 8,7% ont 60 ans et plus.

Recrutements du trimestre: 37 CDI = 33 hommes et 4 femmes « Bravo pour l'égalité pro »

Départs définitifs: 72 départs dont 69 départs en retraite, 2 licenciements et 1 interruption de période d'essai.

Effectifs à temps partiel en hausse : 1242 salariés soit 189 de plus qu'en 2013 « Effet TPS ».

Bilan Social 2014

Le bilan social est un exercice réglementaire du code du travail. Pour la Direction, en 2013, il était une traduction de la mise en œuvre du contrat social. En 2014, il est une des traductions concrètes de la performance sociale de l'entreprise. Sans doute l'effet « Essentiels 2020 »

L'emploi ne cesse de baisser - 3,7% en CDI et - 6,6% en ETP. Si 2012 a été une année faste avec 2 recrutements pour 1 départ, en 2013 la tendance était bien inversée puisqu'elle était d'1 recrutement pour 4 départs et elle est de 1 recrutement pour 3 départs en 2014. Cela s'explique par l'accroissement de départs en TPS. Le nombre de CDD et d'apprentis est stable alors que le nombre de contrats de professionnalisation a doublé. Le recours à la sous-traitance augmente aussi alors qu'on nous dit qu'on ré internalise certaines activités.

L'entreprise se félicite :

- que le nombre de salariés handicapés a encore cru de 5% (230 en 2014 contre 219 en 2013), reflétant sa politique active en la

matière. Peut-on s'en féliciter alors qu'il n'y a eu que 4 embauches ? Les autres étant des déclarations de salariés déjà présents dans l'entreprise.

- que l'absentéisme pour maladie continue de baisser, et ce de façon plus rapide que les effectifs, ce qui est un réel point de satisfaction pour nos salariés. Nous sommes d'accord avec la direction, on préfère tous être en bonne santé que malade.

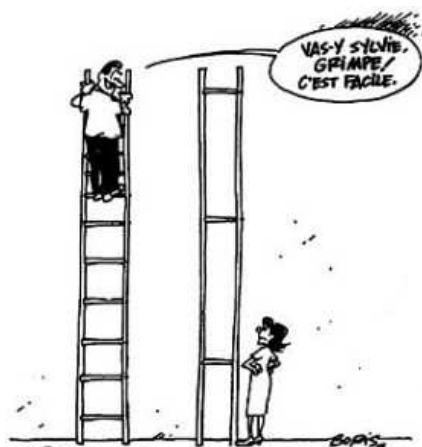
- de la hausse constante du nombre de télétravailleurs. Mais celle-ci est-elle liée à la hausse des cadres dans l'entreprise ? Car, nous nous posons toujours la question des conditions et des services dans lesquels cela est mis en œuvre.

- d'un dynamisme de plans d'actions concernant l'embauche de femmes, mais malheureusement sans effet au vu du nombre de recrutées.

- de la hausse des promotions surtout pour les bande D et Dbis. Promotions majoritairement liées aux départs en retraite. Seulement 5% des salariés de ces niveaux ont des promotions alors que 9% des bandes E et F sont promus.

Pour la direction, ce bilan social reflète la volonté d'exceller dans

la performance sociale et économique. Performance que les actionnaires, ainsi que les cadres supérieurs, avec une Part Variable Managériale égale au Salaire Global Brut d'un salarié niveau B, sont plus à même d'apprécier que la majorité des salarié-es.



Pour toutes ces raisons, la délégation SUD a émis un avis négatif tout comme la CGT et FO sur ce bilan social 2014. La CFDT votant pour et la CFE-CGC s'abstenant.

Accord Promotion SCO NC

Après plusieurs séances de négociation avec les organisations syndicales, M. Aimaretti, directeur du SCO, présentait au CE un projet d'accord sur la politique de promotion au sein de l'unité. Les élu-es doivent donner un avis sur tout projet d'accord.

Ils n'ont malheureusement pas eu la possibilité d'en arriver à cette étape. Suite à la relecture de cet accord et des remarques des élu-es SUD il s'est avéré que plusieurs paragraphes portant sur les conditions de révision de cet accord, indispensables afin de pouvoir en réactualiser le contenu ne tenaient pas la route.

La direction avait tout simplement omis de faire transiter ce projet par le service juridique avant de le présenter en CE. Il devra retourner pas la case délégué-es syndicaux avant de revenir devant le CE en mai ou juin.

Rapport Annuel du service de santé et d'activité des médecins du travail

Tous les ans la direction doit présenter en consultation un rapport financier de la médecine du travail. Sur le périmètre de la DO nous avons 7 médecins (5 équivalent temps plein) accompagnés de 7 infirmiers et 4 secrétaires médico-sociales pour 6400 salariés environ.

Les médecins ont rattrapé le retard sur les visites médicales avec 88 % de visites périodiques effectuées (1ere DO de

France) sauf sur certains secteurs dont celui de Caen. Pour la Normandie 3 médecins vont partir en retraite et devraient être remplacés dans le courant de l'année (1 en HN et deux en BN).

Les élus SUD ont abordé la problématique du bâtiment Concorde de Rouen qui depuis le départ de France Telecom n'est toujours pas occupé pour cause de «*présence d'amiante*». Après plusieurs minutes de palabre la direction accepte que les salariés qui ont été dans ce bâtiment pendant un certain nombre d'années soient invités à le signaler lors de leur visite médicale afin que cela soit dans leur dossier médical.

Sur notre DO 4 infirmiers sur 7 ont préparé et obtenu une Licence (préconisation de l'évolution du SST). Deux promotions en niveau 3-2 sont prévues.

Dans leur rapport annuel les médecins signalent sur 2014 un travail important sur les visites périodiques (pour rattraper le retard) et ils se félicitent de l'embauche d'un psychiatre au national en support des médecins mais indiquent que l'arrivée du fichier médical informatisé n'allège pas toujours leur travail.

Ils constatent le manque et la non proximité des préventeurs. Les élus SUD ont exprimé leur regret que dans ce cadre, les préventeurs du SCO doivent dorénavant s'occuper en plus de la DOMP alors que la direction avait annoncé ne pas vouloir faire d'économie en nombre de préventeurs.

Les médecins notent une augmentation en générale de la charge de travail aussi bien pour l'encadrement que pour les salariés. Ceci est dû à l'élargissement de périmètre d'intervention mais aussi et surtout aux départs en TPS non remplacés.

SUD déplore que, bien que ce ne soit pas

obligatoire, les conclusions des infirmières ne soient pas présentées dans ce rapport et demande que soient prises en compte leurs demandes notamment leur participation à plus de réunions et commissions en rapport avec leur travail, notamment les CHSCT.

Les médecins disent n'y avoir aucune objection mais encore faut-il que les infirmières soient invitées. Nous espérons que le message est passé.

Boutiques : Information sur le maillage de Chartres

Des précisions avaient été demandées pour apporter un éclairage sur le dossier de fermeture de Lucé.

Tout d'abord, sur les charges récupérées suite au transfert : Elles s'élèvent à 97K€ ce qui pris isolément peut être un indicateur mais lorsque cela est remis dans le contexte national ne représente qu'une goutte d'eau.

Ensuite sur une comparaison des zones commerciales qui n'apporte vraiment aucun éclairage particulier. En bref nous n'avons pas obtenu d'information pouvant légitimer la suppression de la boutique de Lucé.

Affaire à suivre pour la consultation du CE en mai prochain.

LA FÊTE DU TRAVAIL



Bilan de transformation 2014

L'entreprise a présenté un bilan des dernières fermetures, mais même si nous n'attendions pas un débat ouvert et franc, nous sommes restés sur notre « fin ».

En effet, comment tirer un bilan de situations locales concrètes quand la décision de fermeture n'a été dictée que par l'impérieuse nécessité de faire du cash en réduisant les charges commerciales.

Pour DIEPPE, GONFREVILLE L'ORCHER, EVREUX GUICHAINVILLE et VIRE, les conclusions et tendances sont plus ou moins les mêmes : Des progressions de part de marchés en recul ou en stagnation, des résultats commerciaux pas forcément ultra brillants...

Alors la direction cherche ailleurs des points de satisfaction : Des accueils renforcés suite au regroupement des salariés sur

certaines boutiques (Pour SUD c'est surtout pour pallier à l'absence de recrutement), des tailles de boutiques revus ou la présence d'espaces services...

Une politique stratégique qui a bien passé le maillage des boutiques à la moulinette et qui promet maintenant d'éliminer pas loin de 190 GDT (boutiques filiale d'Orange) dans



les prochaines années.

Avec les 150 boutiques propriétaires rayées de la carte nationale, quand les essentiels 2020 promettent de la proximité, ce n'est pas forcément la proximité franche et ouverte à laquelle nos clients pourraient s'attendre.



Vie du CE

La commission « économie et évolution des marchés » n'avait pas encore trouvé de président.

C'est maintenant chose faite avec la nomination de Jacques Bourthourault (CFDT) comme président.

Denis Allix, pour SUD, en fait partie

Toutes les commissions sont maintenant effectives et ont déjà commencé à travailler.

N'hésitez pas à contacter les militant-es SUD qui y participent.

Elu(e)s SUD

Titulaires : Yannick Le Morvan (Trésorier), Laurent Le Deunf, Jean-Pierre Sauvegrain, Jean-Claude Planchin

Suppléants : Jean Caillard, Sylvain Boulant, Denis Allix, Yannick Veschambes

Représentant Syndical : Nicolas Savaton

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr